CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207974** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2011

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/11/2024

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS

Siret : 532 168 754 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8014632-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127085353

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127085353X

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : AMEFI

6 ALLEE DE LA QUINCAILLERIE
ZA LES TOMPLES
26700 PIERRELATTE

Téléphone : 04 75 00 99 87 **Fax :**

Portable : 06 84 01 44 40

Responsabilité légale :
RUSSELLO JONATHAN PRÉSIDENT / TARDY ROMAIN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Site Internet :

E-mail : secretariat@amefi.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 753 860 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4211	Fourniture et pose de cloisons démontables, amovibles ou mobiles	5	08/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 12:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.